

RAIL

# Pas de train gratuit en dehors d'Athus

La SNCB répond non aux Amis du Rail et au Cercle Pierre Werner. Seule la gare d'Athus permet le voyage gratuit vers le Grand-Duché.

• Dominique ZACHARY

La SNCB enlève toute illusion à tous ceux qui rêvaient d'un transport en train gratuit de toute gare belge proche de la frontière grand-ducale.

Appuyant une proposition de l'association des Amis du Rail datant de plusieurs mois déjà, le Cercle européen Pierre Werner, qui rassemble des Luxembourgeois de Belgique et du Grand-Duché sous la présidence de Daniel Hussin et la vice-présidence de Charles-Ferdinand Nothomb, avait écrit la semaine dernière à la direction de la SNCB et au ministre fédéral François Bellot.

Comme le transport est gratuit au Grand-Duché depuis le 1<sup>er</sup> mars, les Amis du Rail et le Cercle Werner demandaient que les gares les plus proches de la frontière luxembourgeoise (Halanzy, Virton, Habay, Marbehan, Arlon, Vielsalm, Gouvy et Saint-Vith) puissent obtenir le statut de gare frontalière comme Athus et donc la gratuité de transport pour les voyageurs qui se rendent chaque jour à leur travail vers le Luxembourg.

« Notre Cercle propose – même à titre temporaire –



Il n'est pas possible d'accorder la gratuité du transport des frontaliers à Arlon, Vielsalm, Virton ou Halanzy

de mettre en place cette proposition tout de suite – comme le gouvernement belge l'a fait aussi en matière de télétravail – afin d'être prêt demain à relancer l'économie du Grand Luxembourg dans de bonnes conditions », a même écrit la semaine passée Daniel Hussin, au nom du Cercle Werner.

### Athus est la seule à statut spécial sur la frontière

Mais ils vont déchanter. Car le statut de gare frontalière et la gratuité de transport qui en résulte ne valent que pour Athus, rappelle la SNCB.

« Il s'agit d'une décision interministérielle. Le ministre de la mobilité François Bellot a déjà répondu à la ques-

tion du statut de gare transfrontalière via une question parlementaire en 2019, dit Vincent Bayer, porte-parole de la SNCB. La gare d'Athus est la seule à se situer sur la frontière même. Elle est donc la seule à avoir ce statut mixte spécial, qui résulte d'une convention in-

terministérielle de longue date, prise lors de l'ouverture de la ligne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Elle est de ce fait la seule gare où la gratuité en 2<sup>e</sup> classe sur le réseau CFL est d'application. Aucune autre gare parmi celles mentionnées dans le courrier des

Amis du Rail ne se situe sur la frontière.

Fixés en toute équité selon les mêmes règles que tous les autres trajets sur le territoire belge, les prix pour les trajets au départ de ces gares vers le Luxembourg sont déjà très attractifs », ajoute M. Bayer. ■

## Éviter de grands parkings à la frontière

Les Amis du Rail et le Cercle européen Pierre Werner rêvaient de faciliter la mobilité et aussi de « stopper les véhicules près des gares belges – et non à la frontière, une limite pu-

rement artificielle – tout en permettant l'usage du train au tarif luxembourgeois.

Il n'est pas nécessaire d'envisager maintenant des parkings à la frontière afin de contenir les véhicules et de

créer des navettes de bus vers les gares luxembourgeoises les plus proches. Utilisons les infrastructures existantes en Belgique ou adaptons-les autour des gares actuelles. » ■

